

La conciliation des court et long termes pour les investisseurs et les entreprises

Groupe de travail du Collège
des Experts et Expertes
Recommandations

Janvier 2020



Entreprises

- 1.** Expliciter le *business model* de l'entreprise et le mettre en perspective avec ses engagements sociétaux
- 2.** Développer une communication intégrée qui présente une vision holistique de l'entreprise dans son écosystème
- 3.** Se positionner sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies qui font sens pour l'entreprise
- 4.** Décrire les engagements de l'entreprise et ses actions pour lutter contre le réchauffement climatique et pour réduire ses externalités négatives
- 5.** Expliquer l'articulation des décisions de court terme avec la stratégie de long terme
- 6.** Justifier l'équilibre des rémunérations des dirigeants entre les court et long termes, d'une part ; les critères financiers et extra-financiers, d'autre part, en lien avec la stratégie de l'entreprise.

Investisseurs

- 1.** Valoriser l'intégration des engagements sociétaux au sein du *business model* de l'entreprise
- 2.** Favoriser une analyse des sociétés intégrant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance et l'intégrer dans les politiques de vote et d'engagement
- 3.** Intégrer la prise en compte des ODD dans l'évaluation de la performance
- 4.** Augmenter le degré d'exigence et de transparence sur l'impact environnemental et social dans les décisions d'investissements
- 5.** Mieux aligner les décisions d'investissement avec l'horizon – souvent long terme – des engagements des *asset owners* dans l'intérêt de leurs bénéficiaires finaux
- 6.** Justifier l'adéquation de la rémunération des investisseurs avec l'horizon de leurs investissements

Méthodologie

Début 2019, le Collège des Experts et Expertes de l'Institut du Capitalisme Responsable (ICR) a décidé de produire des notes d'analyse sur des thèmes stratégiques et fondamentaux relatifs au capitalisme responsable.

Un groupe de travail pluridisciplinaire réunissant différents membres du Collège, animé par l'ICR, s'est alors constitué autour du thème de la conciliation des court et long terme pour les investisseurs et les entreprises.

Après un an de travaux, une dizaine de réunions et 4 Plénières de restitution auprès de l'ensemble du Collège et du Conseil d'Administration, le groupe de travail publie des recommandations à destination des entreprises et des investisseurs, complétées par une note d'analyse, dans une optique de dialogue renforcé.

Un édito a été publié dans les Echos en date du 17 décembre pour promouvoir le corpus des recommandations.

Contacts

Sarah Ménegaire Loubeyre

Responsable Communication et Coordination

smenegaireloubeyre@institutcr.com

01 84 25 03 71

Institut du Capitalisme Responsable

10 Boulevard Malesherbes, 75008 Paris

contact@institutcr.com